

## Règlement de fonctionnement

L'accueil parents-enfants est un lieu de rencontres, d'échanges et de plaisir partagé dans un espace ludique et sécurisant.

L'accueil est assuré par des professionnelles de la petite enfance appelée ici « accueillantes »

Il est ouvert aux futurs parents, aux parents et grands-parents d'enfants de moins de 6 ans. L'accueil est gratuit, réalisé dans l'anonymat, en toute confidentialité.

Seuls le prénom, l'âge de l'enfant, le statut de l'accompagnant et le lieu d'habitation sont notés sur le tableau à son arrivée.

L'accès est libre et sans inscription préalable.

Le LAEP n'a pas d'objectif de soins, ce n'est pas un mode de garde.

### **Fonctionnement :**

Deux accueillantes sont présentes à chaque séance.

Elles sont garantes de la qualité d'accueil, de la sécurité. Elles veillent au respect de chacun et peuvent limiter le temps d'accueil.

- Les horaires du LAEP sont :

Mardi: 9h -11h30 /15h30 - 18h

Mercredi: 9h - 11h30

Vendredi : 15h30-18h

La structure est fermée 4 semaines au mois d'Août

- Un espace de jeux est réservé aux bébés. Ils peuvent y trouver des jouets adaptés à leur âge. Par mesure d'hygiène et de sécurité, Il est important que les enfants plus grands ne fréquentent pas cet espace.

- Un espace pour les plus de trois ans est également prévu. Les objets non adaptés aux plus jeunes (petites pièces) ne doivent pas sortir de cet espace.

- Les goûters seront de préférence pris à la maison.

- Les boissons chaudes seront prises dans un espace prévu à cet effet.

### **Disponibilité de l'adulte envers l'enfant :**

- Les adultes responsables de l'enfant, sont invités à suivre le cheminement des enfants dans les différents espaces de vie à disposition.

- Ils peuvent s'asseoir à la hauteur des enfants, sur le sol, sur les fauteuils ou sur les chaises. Ils participent ainsi plus facilement aux différents jeux des enfants et communiquent plus aisément avec eux.

- Il est demandé à chaque adulte responsable de l'enfant de verbaliser les règles, et les interdits afin de veiller au bon déroulement des temps d'accueil.

Ne pas courir, ne pas crier...

- Les accueillantes peuvent se rendre disponibles auprès des bébés mais aussi des plus grands selon leur demande.

### **Respect des personnes :**

- Les accueillantes sont soumises au secret professionnel et à l'obligation de réserve

- La discrétion de tous est de rigueur.

- Il est strictement interdit aux personnes accueillies de réaliser des photos dans le lieu d'accueil et ce en raison du respect de l'anonymat

- l'usage du téléphone portable n'est pas autorisé (Sauf situation d'urgence)

- L'enfant ne pourra pas être confié, même un court instant (pause cigarette...) aux accueillantes.

### **Respect des jeux et jouets :**

- La contribution de tous au rangement, des jouets et des livres, en cours et en fin de séance est demandée

### **Mesures d'hygiène :**

Des surchaussures sont disponibles pour accéder à l'espace bébé

La participation d'enfants malades ou fatigués est à éviter

Les jouets salis sont à mettre de côté pour être nettoyés

Les couches sales sont à mettre dans la poubelle de la salle de change prévue à cet effet